

Date de dépôt : 16 juin 2021

Réponse du Conseil d'Etat

à la question écrite urgente de M. Florian Gander : Véhicules électriques, hybrides et hybrides rechargeables, où en sommes nous ?

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 21 mai 2021, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite urgente qui a la teneur suivante :

Derrière la voiture individuelle et les transports en commun, la mobilité douce est le troisième mode de transport privilégié par la population genevoise pour les trajets du quotidien. Tous les moyens de déplacement ne nécessitant aucune autre énergie que celle fournie par un effort physique (vélo, marche à pied, rollers, etc.), la « mobilité active », en font partie.

Mais sa définition peut être étendue à tous les transports respectueux de l'environnement, par exemple l'électromobilité dont font partie les voitures électriques. En plein développement, notamment en milieu urbain, les mobilités douces présentent de nombreux avantages : gain de temps, économie de carburant et évidemment réduction de la pollution de l'air et de l'empreinte écologique globale, ce qui devrait sans doute bénéficier d'un soutien de l'Etat.

Pour ces raisons, je remercie par avance le Conseil d'Etat de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

- *Au niveau du canton de Genève, quelle est l'évolution (augmentation ou diminution) en pourcentage du nombre de véhicules 100% électriques immatriculés dans le canton sur les cinq dernières années ?*
- *Même question concernant les catégories de véhicules hybrides et hybrides rechargeables.*

- *Sur les cinq dernières années, combien de nouvelles immatriculations concernaient : 1) des véhicules 100% électriques, 2) des véhicules hybrides, 3) des véhicules hybrides rechargeables ?*
- *Dans le canton de Genève, quel est à l'heure actuelle le nombre de places de stationnement dotées d'une borne de recharge pour les véhicules 100% électriques et hybrides rechargeables ?*

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Au niveau du canton de Genève, quelle est l'évolution (augmentation ou diminution) en pourcentage du nombre de véhicules 100% électriques immatriculés dans le canton sur les cinq dernières années ?

L'évolution positive de la part des véhicules 100% électriques par rapport au parc de véhicules genevois est constante sur cette période, à savoir :

- 2016 : 0,26%;
- 2017 : 0,36%;
- 2018 : 0,43%;
- 2019 : 0,67%;
- 2020 : 1,03%;
- 2021 (au 26.05.2021) : 1,11%.

Même question concernant les catégories de véhicules hybrides et hybrides rechargeables.

S'agissant de la part des véhicules hybrides et hybrides rechargeables par rapport au parc de véhicules genevois, les données statistiques ne font pas de distinction entre ces deux types de véhicules et les chiffres cumulent donc ces deux modes de motorisation. Précisons que les véhicules hybrides non rechargeables ne s'inscrivent pas dans le champ de l'électromobilité tel que défini dans la « Stratégie de l'électromobilité 2030 » adoptée par le Conseil d'Etat le 28 juin 2017. Pour ces catégories de véhicules, l'évolution positive est également constante sur les cinq dernières années :

- 2016 : 1,92%;
- 2017 : 2,22%;
- 2018 : 2,73%;
- 2019 : 3,56%;
- 2020 : 4,89%;
- 2021 (au 26.05.2021) : 5,39%.

Les données fournies par la Confédération (OFROU) permettent de différencier les véhicules hybrides rechargeables des véhicules hybrides simples. Même si la base de calcul diffère quelque peu (le canton étant déterminé d'après l'adresse de la détentrice ou du détenteur du véhicule, et non pas par la plaque d'immatriculation comme c'est le cas à Genève), ces chiffres précisent la croissance annuelle de la part de véhicules hybrides rechargeables dans le canton depuis 2016.

- 2016 : 0,10%;
- 2017 : 0,19%;
- 2018 : 0,31%;
- 2019 : 0,43%;
- 2020 : 0,67%.

Sur les cinq dernières années, combien de nouvelles immatriculations concernaient : 1) des véhicules 100% électriques, 2) des véhicules hybrides, 3) des véhicules hybrides rechargeables ?

En ce qui concerne les véhicules 100% électriques, le nombre de nouvelles immatriculations pour chacune des cinq dernières années est le suivant :

- 2016 : 264;
- 2017 : 309;
- 2018 : 286;
- 2019 : 642;
- 2020 : 936;
- 2021 (au 26.05.2021) : 293.

Les données statistiques cantonales ne font pas de distinction entre véhicules hybrides et véhicules hybrides rechargeables, de telle sorte que le nombre de nouvelles immatriculations au cours des cinq dernières années, nombre qui englobe ces deux types de motorisation, s'établit comme suit :

- 2016 : 817;
- 2017 : 888;
- 2018 : 1 106;
- 2019 : 1 991;
- 2020 : 2 997;
- 2021 (au 26.05.2021) : 1 488.

Dans le canton de Genève, quel est à l'heure actuelle le nombre de places de stationnement dotées d'une borne de recharge pour les véhicules 100% électriques et hybrides rechargeables ?

A fin 2020, il existait 339 bornes de recharge (représentant 366 points de recharge) accessibles au public dans le canton de Genève.

Ces bornes sont réparties dans différents lieux (communes, parkings public, entreprises, hôtels, commerces, etc.). Parmi ces bornes, la Fondation des parkings gère 229 places équipées dans 25 parkings. Elle met également à disposition des places équipées de bornes de recharge pour les deux-roues motorisés (16 places dans 5 parkings).

A noter que sur le domaine public communal de la Ville de Genève (sur voirie), il existe à ce jour une borne à la rue Dancet (2 points de recharge) et une borne à la rue Hoffman (2 points de recharge).

D'ici 2024, plusieurs centaines de points publics de recharge seront installés par les Services industriels de Genève (SIG). La Fondation des parkings poursuit également son développement de nouvelles places équipées en bornes de recharge.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Michèle RIGHETTI

Le président :
Serge DAL BUSCO